

Prêts pour l'avenir. Prévenir avec la prévoyance privée.

Comment optimiser votre prévoyance privée grâce au troisième pilier.



Prévoir soi-même.

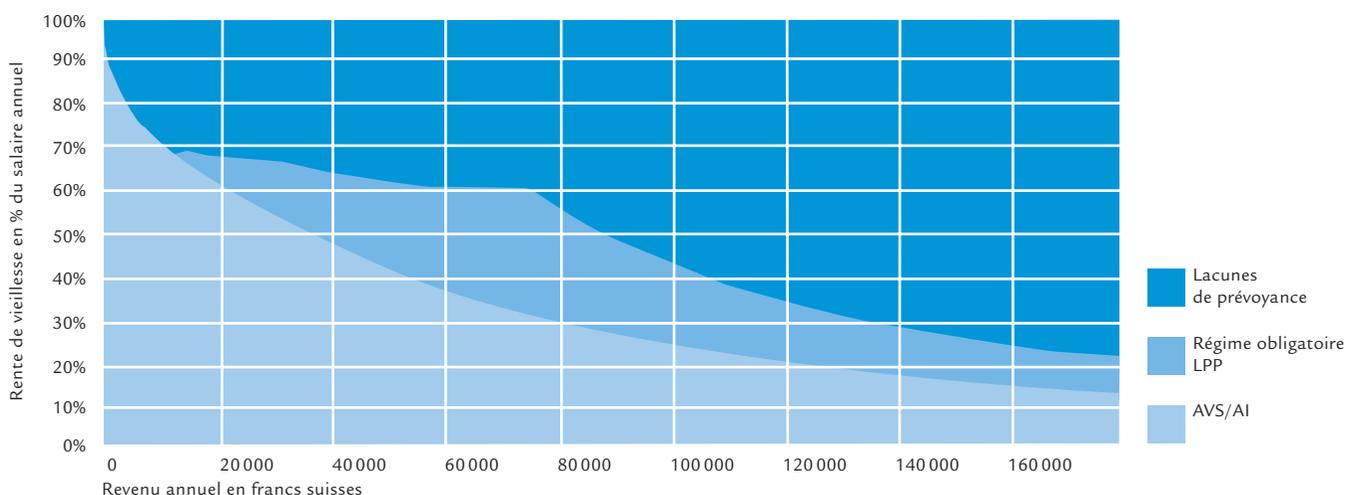
Le troisième pilier, complément de votre prévoyance.

Le système de prévoyance suisse repose sur trois piliers. Le premier qui comprend, l'assurance vieillesse et survivants et l'assurance invalidité (AVS/AI) ainsi que le second, la prévoyance professionnelle (LPP), prescrits par la loi, sont obligatoires. La LPP fait toutefois une distinction entre la prévoyance obligatoire et la prévoyance surobligatoire.

La seule prévoyance obligatoire ne suffira toutefois pas à couvrir votre revenu, fût-il dans la moyenne. En effet, à la retraite, vous ne percevrez sous forme de rente que l'équivalent de la moitié de votre dernier salaire. Si vous disposez de revenus élevés, votre rente sera même inférieure à la moitié de votre salaire actuel. Le troisième pilier, également appelé prévoyance privée, permet de combler les lacunes de la prévoyance obligatoire. Vous pouvez ainsi compléter individuellement votre prévoyance. Ainsi, à la retraite, vous bénéficierez de revenus de substitution nettement plus élevés.

Durant votre carrière professionnelle, il est également important que vous disposiez déjà d'une meilleure protection en cas d'incapacité de gain durable. Or, des manques importants existent souvent dans ce domaine. Il vaut la peine de les combler.

Avec un revenu annuel de 60 000 francs, la prévoyance obligatoire présente d'importantes lacunes qui vont en s'amplifiant à mesure que le revenu augmente. En vous permettant d'optimiser votre prévoyance, votre prévoyance privée revêt donc un caractère déterminant.



Prévenir et couvrir les risques. Prévoyance liée et prévoyance libre.

Votre troisième pilier: prévoyance liée, prévoyance libre, ou combinaison des deux?

Pour votre prévoyance privée dans le cadre du troisième pilier, vous pouvez choisir entre la prévoyance libre (pilier 3b), la prévoyance liée, qui bénéficie d'avantages fiscaux (pilier 3a), ou associer les deux systèmes. Ces trois solutions vous permettent d'optimiser votre prévoyance vieillesse et votre couverture d'assurance en cas de décès ou d'incapacité de gain durable. Le choix d'une solution d'assurance pour votre troisième pilier revêt donc une grande importance.

Avantages d'une solution d'assurance comme troisième pilier

- Prestations et rémunération minimale garanties
- Participation aux excédents
- Epargne et sécurité grâce à la conclusion d'une assurance vie avec couverture du risque
- Avantages fiscaux
- Privilèges en matière de succession
- Privilèges en cas de faillite
- Souplesse individuelle

Caractéristiques de la prévoyance liée (3a)

- Seules les personnes exerçant une activité lucrative peuvent conclure une assurance vie dans le cadre de la prévoyance liée
- Avantages fiscaux: déduction des cotisations jusqu'au maximum légal
- Le versement du capital est soumis à un impôt unique sur le capital à taux réduit
- En cas de décès, les héritiers légaux sont bénéficiaires
- Financement de la propriété du logement à usage personnel

Pour plus d'informations, veuillez consulter la notice Police de prévoyance.

Caractéristiques de la prévoyance libre (3b)

- Peut être choisie comme prévoyance vieillesse supplémentaire, en cas de décès, d'invalidité ou autre
- Les cotisations et primes annuelles ne peuvent être déduites du revenu imposable que de manière très limitée. Aussi le versement en capital est-il généralement exonéré d'impôt
- L'assuré peut choisir les bénéficiaires en cas de décès
- Financement, au choix, par une prime unique ou par des primes périodiques

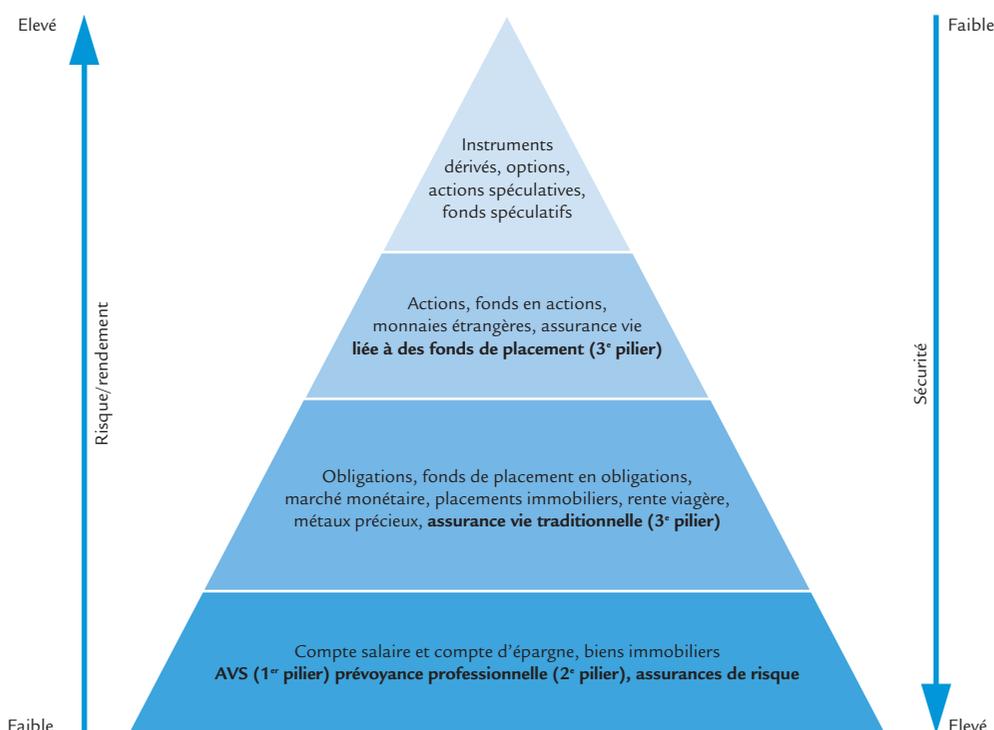
Pour plus d'informations, veuillez consulter la notice Police de prévoyance.

Diversification et avantages fiscaux.

Votre troisième pilier, un placement idéal.

Une prévoyance privée dans le cadre du troisième pilier n'est pas uniquement recommandée pour optimiser votre prévoyance, couvrir des lacunes de prévoyance ou assurer une couverture supplémentaire des risques auxquels vous ou votre famille êtes exposés. Elle représente aussi un placement idéal. Cela vaut surtout pour la prévoyance liée, qui offre des perspectives très intéressantes, ne serait-ce que du point de vue fiscal.

La prévoyance liée et la prévoyance libre présentent des avantages supplémentaires: pour les deux systèmes vous pouvez conclure, soit une assurance vie traditionnelle à intérêts garantis et sécurité accrue, soit une assurance vie liée à des fonds de placement offrant des perspectives de rendement élevées mais assorties de risques plus élevés. En ce sens, ces deux types de prévoyance s'adaptent à votre stratégie de placement individuelle. Ce sont des instruments qui conviennent parfaitement à la diversification et à la planification de votre patrimoine et de vos finances.



Solutions.

Comblez vos lacunes de prévoyance. Le plus tôt sera le mieux.

Plus tôt vous aurez trouvé les solutions à vos lacunes de prévoyance, mieux vous profiterez de la vie. Laissez-nous le soin de calculer vos prestations et votre couverture de risque à partir des deux premiers piliers. Nous déterminons vos besoins en matière de prévoyance en tenant compte de vos objectifs individuels. Vous éviterez ainsi toute situation de surassurance ou de sous-assurance. Mais, surtout, vous disposerez d'une base pour l'élaboration d'une solution de prévoyance sur mesure.

En outre, vous aurez le choix entre diverses caractéristiques et combinaisons d'assurances vie:

- Assurance vie constitutive de capital
- Placement sous forme de prime unique
- Assurance décès
- Exonération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain
- Assurance en cas d'incapacité de gain
- Rente de vieillesse

Par ailleurs, votre troisième pilier vous offrira également des avantages si vous décidez d'acquérir ou de construire un logement à usage personnel. En effet, votre capital d'épargne pourra compléter vos fonds propres. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à financer et amortir votre logement grâce à des modèles hypothécaires adéquats.

Un conseil de qualité à chaque étape de la vie.

- Carrière professionnelle
- Famille
- Logement
- Retraite
- Planification financière
- Epargne et placements
- Swiss Life AssuRama Private, le conseil global et individuel



SwissLife
Prêts pour l'avenir.